

devait, et le gouvernement ayant employé la plus grande partie de cette somme à racheter une partie de la dette publique, nous n'avons touché que \$88,237.48 d'intérêt sur ces \$7,000,000, tandis que nos adversaires en avaient touché \$299,395.07 en 1896-07. En tenant compte de cette différence de \$233,157.59, l'augmentation des recettes provenant des autres sources de revenu aurait donc été de \$1,628,786.11 depuis dix ans. ~~(applaudissements)~~

Le revenu du domaine public

Si notre revenu ordinaire s'est accru de façon aussi remarquable pendant la dernière décennie, ce n'est pas parce que nous avons imposé de nouvelles taxes—la seule taxe nouvelle que nous avons imposée est celle sur les transactions de bourse, et elle rapporte moins de \$40,000.—mais bien parce que nous nous sommes veillés avec soin à faire rentrer toutes les sommes dues à la province, parce que nous avons su développer le revenu du domaine public.

Le domaine public, on le sait, comprend les terres, les bois et forêts, les mines, les pêcheries et les territoires de chasse. Or qu'on ouvre, à la page 4, les comptes publics de 1896-97 et de 1906-07, on y trouvera que ces sources de revenus ont produit les recettes suivantes:

1896-97	\$ 879,893.26
1906-07	1,358,918.81

Augmentation. . . \$ 479,025.55
soit 54 pour cent.

Ainsi, pendant que la recette générale augmentait de 36 pour cent, le revenu du domaine public augmentait de 54 pour cent.

Notre politique n'a-t-elle pas été une politique d'ordre et de progrès? ~~(Applaudissements)~~

Le rajustement du subside fédéral

Mais les libéraux n'ont pas seulement travaillé à tirer de plus gros revenus de notre domaine public; ils ne se sont pas seulement appliqués à faire rentrer toutes les sommes dues à la province; ils ont encore réussi à assurer à cette province une aug-

mentation considérable du revenu annuel en obtenant le rajustement des subventions fédérales. ~~(applaudissements)~~

Nous pouvons le proclamer avec fierté, si c'est par un gouvernement libéral, par le gouvernement Mercier, qu'a été commencée l'agitation efficace qui devait amener la solution de cet important problème, c'est aussi par un gouvernement libéral qu'elle a été menée à bonne fin. ~~(Applaudissements prolongés)~~ Si, comme le reconnaît toute la presse impartiale, c'est au gouvernement actuel de la province que revient le mérite d'avoir réussi à faire triompher la cause des provinces, c'est encore à un gouvernement libéral, au gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, que revient la gloire d'avoir su faire droit à nos réclamations. ~~(Applaudissements)~~

Et quel est, pour la province, le résultat net de ce rajustement?

Avant le 1er juillet 1907, la province de Québec recevait, en vertu de l'acte constitutif de 1867, un subside annuel de \$959,252.80. Depuis le 1er juillet 1907, elle reçoit \$1,559,118.40.

L'augmentation est donc de \$599,865.60, soit de 62 pour cent. ~~(applaudissements)~~

Ce subside additionnel de \$599,865.60 représente, à 4 p.c. l'intérêt annuel de près de \$15,000,000 ~~(applaudissements)~~

Et il y a plus.

En vertu de l'ancienne loi, le subside annuel était fixe, restait le même, quelle que fut l'augmentation de notre population.

En vertu des amendements de 1907, le subside annuel, après chaque recensement, augmentera suivant le chiffre de la population, au taux de 80 cents par tête. C'est dire que si, pendant la décennie de 1901-1911, notre population augmente dans la même proportion que pendant la décennie de 1891-1901, nous toucherons encore environ \$150,000 de plus, après le recensement de 1911.

Encore une fois, notre politique n'a-t-elle pas été une politique d'ordre et de progrès? ~~(Applaudissements)~~

Economie dans la dépense

Les gouvernements libéraux qui se sont succédés depuis 1897 ont, suivant